

Lausanne, le 7 octobre 2015

Communiqué de presse

Scandale VW

---

## La FRC agit à tous les niveaux

Depuis l'annonce du scandale VW, les plaintes et les questions des victimes affluent à la Fédération romande des consommateurs (FRC). Notre association a d'ores et déjà pris toute une série de mesures pour défendre les intérêts des consommateurs à tous les niveaux d'intervention possibles.

### Une plateforme au service des clients lésés

La FRC a d'abord réagi au désarroi des clients touchés par le scandale en mettant à leur service une plateforme d'informations et de conseils dans leurs démarches, à laquelle ils peuvent s'inscrire sous [frc.ch/plate-forme-vw](http://frc.ch/plate-forme-vw).

Cette plateforme constitue également un premier pas en vue de réunir les forces actuellement dispersées et avoir plus de poids dans les futures démarches qui seront entamées pour permettre aux victimes d'obtenir réparation.

Plus de 300 personnes se sont déjà inscrites en une seule journée.

### Une plainte pénale au nom de la FRC

Le 6 octobre dernier, la FRC a fait usage de la possibilité d'agir en son nom propre offerte par la loi contre la concurrence déloyale (LCD) pour déposer plainte pénale contre inconnu pour tromperie au sens de l'article 3 al. 1 lettre b et i LCD.

### Un courrier de l'Alliance des organisations de consommateurs à AMAG

L'Alliance des organisations de consommateurs (formée par la FRC, le SKS et l'ACSI) a transmis à AMAG une liste de revendications [frc.ch/scandale-vw](http://frc.ch/scandale-vw), lui demandant d'agir rapidement en faveur de ses clients.

### Une action coordonnée avec les opérations menées au niveau international

Sous l'égide du BEUC (Bureau européen des Unions de consommateurs), associée à 40 autres associations de consommateurs en Europe, la FRC a co-signé [un courrier](#) au patron de Volkswagen lui demandant de se prononcer formellement sur les demandes communes à tous les pays concernés.

Informations complémentaires sur [frc.ch/scandale-vw](http://frc.ch/scandale-vw)

Mathieu Fleury, Secrétaire général, 021 331 00 90

Florence Bettschart, Responsable Politique & Droit, 021 331 00 90

---

Active depuis 1959 dans la défense des consommateurs, la Fédération romande des consommateurs (FRC) est une association sans but lucratif, libre de toute influence. La FRC n'est pas un service de l'Etat, mais une organisation privée, reconnue d'utilité publique, qui vit essentiellement des cotisations et des dons de ses adhérents.